

## Réunion publique du projet d'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale du Bassin d'Arcachon et du Val de l'Eyre.

Mercredi 25 septembre à 18h30 – ville de La Teste-de-Buch

---

### Intervenants :

- M. Jean-Jacques Eroles, Maire de La **TESTE-DE-BUCH** et Président du **SYBARVAL**
- M. Cédric Pain, Maire de **MIOS** et Vice-Président du **SYBARVAL**
- M. Gérald Dumas, Directeur Opérationnel **NEORAMA**
- Me. Constance Bonpain, Chargée d'Études au Cabinet **CITADIA CONSEIL**
- M. Valentin Pommier, Responsable Technique chez **OXAO**

### Déroulé de la réunion (2h) :

- Mot d'introduction par Gérald Dumas, NEORAMA
- Introduction et mots de bienvenue par Jean-Jacques Eroles, Président du SYBARVAL
- Introduction du contexte et des enjeux du SCoT, des acteurs mobilisés, et du calendrier d'élaboration du SCoT, par Jean-Jacques Eroles, Président du SYBARVAL
- Thématique 1 « Démographie, habitat et équipements » par Constance Bonpain, CITADIA CONSEIL
- Temps d'échanges avec la salle
- Thématique 2 « Environnement et risques » par Valentin Pommier, OXAO
- Temps d'échanges avec la salle
- Thématique 3 « Économie et commerce » par Constance Bonpain, CITADIA CONSEIL
- Temps d'échanges avec la salle
- Thématique 4 « Mobilité et transports » par Constance Bonpain, CITADIA CONSEIL
- Temps d'échanges avec la salle
- Conclusion par Jean-Jacques Eroles, Président du SYBARVAL et présentation du calendrier et de la suite de la concertation

### **Introduction**

---

Gérald Dumas introduit la réunion en expliquant le format de cette réunion publique qui s'inscrit dans une série de 3 réunions, la première ayant eu lieu le mardi 24 septembre à Salles, et la dernière jeudi 26 septembre 18h30 à Arès. Il précise par ailleurs que dans le cadre de la concertation, d'autres actions sont d'ores et déjà coordonnées, notamment avec la tenue d'ateliers participatifs et d'un panel citoyen.

Le Président du SYBARVAL et Maire de La Teste-de-Buch, Jean-Jacques Eroles, remercie l'assistance d'être venue en nombre ce soir. Il indique que ce sont 17 communes et 3 intercommunalités qui constituent le territoire pour lequel sera développé ce SCoT. Le

Sybarval est l'organisme chargé d'élaborer le SCoT, mais aussi le PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial), précisant qu'il s'agit d'un des premiers à avoir été mis en place en Gironde.

Jean-Jacques Eroles précise par ailleurs qu'il y aura au total durant la semaine 3 réunions publiques (Salles, La Teste-de-Buch, Arès) auxquelles tout un chacun peut venir assister librement bien-sûr et que tout le monde est invité à se réunir autour de ce projet de territoire. Il précise par ailleurs que le SCoT est un schéma d'aménagement du territoire à travers lequel sont abordées différentes thématiques, telles que la mobilité, l'environnement, l'énergie, l'économie, l'habitat, etc. et qu'une large gamme de sujets y sont abordés et seront travaillés dans les prochains mois. Le SCoT impacte tous les citoyens du territoire puisqu'il définit les règles qui devront être appliquées à l'avenir, notamment concernant la gestion du foncier. Le Président souligne par contre, que malgré tout ce qui vient d'être décrit, le SCoT n'aura aucune prise sur les usages de ce foncier, par exemple sur le type de culture ou le choix des entreprises qui s'implanteront à l'avenir car c'est du ressort des communes et intercommunalités.

Le SCoT permettra, par exemple, de fixer un nombre de logements à construire d'ici à l'horizon 2040 (période 2020-2040). Le SCoT pose un diagnostic, présenté ce soir. Ce diagnostic préfigure le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durables) et le DOO (Document d'Orientation et d'Objectifs) que les communes devront appliquer à l'avenir.

Ce nouveau SCoT se veut partenarial et concerté. Pour cela et à la différence du SCoT précédent qui comptait un seul cabinet d'études, celui-ci intègre 3 cabinets : le cabinet CITADIA CONSEIL ; OXAO ; ADAMAS. Plusieurs acteurs institutionnels sont également associés et sollicités et ont un rôle prépondérant à jouer dans la construction des différents volets que nous aborderons. Enfin, le cabinet NEORAMA, animera les échanges de ces réunions publiques, ainsi que d'autres temps d'échanges prévus (notamment la constitution d'un panel citoyen).

Jean-Jacques Eroles présente finalement des éléments de calendrier, rappelant que le travail présenté a commencé au mois de janvier 2019, suite à l'inscription du SCoT au mois de juillet 2018.

Une 2<sup>ème</sup> réflexion sur les enjeux du territoire a été entamée. Avec les élus actuels, d'une part, et le débat sera poursuivi avec les nouvelles équipes qui seront élues en mars 2020. Seront ainsi fixées les règles et les bases en vue d'élaborer un document final pour 2022.

## Échanges avec la salle :

---

### - 1er temps : « Démographie, habitat et équipements »

Question du public → Jean-Claude Duhart Président de l'Association Cobartec : « Il y a un chiffre qui m'a fait bondir, c'est votre premier chiffre résumant la population de l'agglomération et des différentes communes. J'ai vérifié tout à l'heure, tant auprès de l'INSEE qu'auprès du site de la COBAN, et on tombe sur des divergences manifestes. Vous êtes à 148.000 habitants en 2015, moi en reprenant les publications de l'INSEE je tombe sur des chiffres très éloignés et en deçà. L'INSEE depuis 2006 ne procède plus à des recensements actualisés, elle publie chaque fin d'année des chiffres avec un recul de 3 ans, donc vous comprenez bien que si nous partons avec des différences très importantes, à partir de 2015, si on projette sur 2040, vous allez vous planter, il faut avoir des bases solides. Je rappelle que la population sur le site de la COBAS, ils indiquent une population en 2019, de 66.000 habitants. J'attire votre attention sur les dérives permanentes, et qui ont des conséquences lourdes. Je rappelle que le SDAU (Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme) et le SDAU 2, qui ont été les prédécesseurs du SCOT, prévoyaient des scénarios bas, moyen et haut, et à chaque fois nous avons eu un dépassement de la version la plus optimiste, 5 ans avant l'échéance. Donc vérifiez, mais vos chiffres, votre base de calcul est fausse. Il s'agit d'un point fondamental pour l'analyse que vous effectuez. »

- Constance Bonpain, CITADIA CONSEIL : sur les chiffres nous nous basons sur les derniers recensements INSEE. Il y a toujours un delta de quelques années, mais nous nous basons sur les chiffres officiels, d'autant plus que par la suite, on doit croiser les données avec les chiffres de l'emploi, etc. Et c'est pour cela que nous ne pouvons pas prendre différentes sources d'informations. C'est assez délicat. Prendre d'autres chiffres plus actuels, compliquerait par le même biais l'analyse et le croisement des données malheureusement. Concernant les scénarios, il faudra être un peu plus patient, c'est dans le cadre du projet de territoire que l'on effectue ce travail de scénarios.

Question du public → Vous parlez de diversification du type de logement, vous avez montré que les prix du foncier sont très marqués selon la localisation, comment arriver à un résultat différent avec une certaine mixité, si par ailleurs il n'y a pas une politique foncière.

- Constance Bonpain, CITADIA CONSEIL : oui, vous mettez là le doigt sur une des limites du SCOT, malheureusement le SCOT n'a pas la main sur les politiques foncières. Ce sont aux différents opérateurs de mettre en œuvre les objectifs du SCOT.

Question du public → Le nombre de logements sociaux actuels est de 11%, quel objectif ? Il en manque sérieusement, il y a un effort à faire, il y a les jeunes et les personnes âgées également. Quel objectif s'il y en a et si on se rapproche des 25% de logements sociaux ?

- Constance Bonpain, CITADIA CONSEIL : la question des logements sociaux est un sujet délicat et compliqué. Aujourd'hui le taux obligatoire de 25% est un taux qui s'applique, uniquement pour les communes de la COBAS. Il s'agit du nombre de logements sociaux calculé sur les résidences principales. Or le nombre de résidences principales n'arrête pas d'augmenter, donc il y a un effort qui est fait mais c'est vrai qu'il est difficile de faire arriver mécaniquement le taux à 25%. Je précise que le chiffre de 11% de logements sociaux, c'est sur l'ensemble du SYBARVAL.

Question du public → *Les 3 intercommunalités n'ont pas de PLUi propres. Comment élaborer un nouveau SCoT si au plan local, les maires ne se mettent pas d'accord sur un PLUi ?*

*Vous oubliez l'impact économique de l'augmentation et du triplement de la population en période d'été. Mettez-vous d'accord entre maires sur une vraie politique cohérente d'urbanisme, avant d'élaborer un SCoT.*

- Jean-Jacques Eroles, Président du SYBARVAL : Dans une des 3 intercommunalités, au niveau du Val de l'Eyre, il y a un PLUi en cours d'élaboration et dans les autres nous avons des PLH (Programme Local de l'Habitat). On s'attache à respecter les recommandations de l'Etat, qui préconise de densifier et de ne pas occuper de nouveaux espaces pour construire. On travaille malgré tout de concert avec mes collègues sur les différents sujets, pour harmoniser certaines choses.

Question du public → *Dans le précédent SCoT, il n'y avait pas qu'un seul cabinet d'études. Vous nous dites qu'il y a 150.000 habitants. Moi je suis attaché à la population DGF, dotation globale de fonctionnement. C'est une approche beaucoup plus pertinente. Si on prenait cette base, on passerait à une population de 250.000 habitants. Le mouvement des résidences secondaires apporte d'une certaine manière des logements permanents.*

*J'aimerais faire le distinguo entre résidence principales et secondaires. C'est important pour savoir quelle politique on veut réellement en matière d'habitat. Il est indispensable de porter les bons chiffres pour le SCoT.*

*Enfin, la division parcellaire, si c'est bien fait, cela peut fonctionner. Cela n'a rien de nouveau.*

Question du public → *Comment limiter la consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers ? Quel est le nombre de logements disponibles et pour quel potentiel urbain dans chaque commune ? Le SCoT prévoit de développer les zones urbaines.*

- Constance Bonpain, CITADIA CONSEIL : concernant la capacité foncière, on y travaille, en essayant d'estimer le nombre de logements qui peuvent être construits. Le SCoT veille à articuler une armature urbaine avec l'armature économique et les mobilités et les flux de personnes. Par contre, en termes opérationnel, nous n'avons pas la main, mais nous pouvons travailler à la bonne articulation entre les deux armatures.

Question du public → *Avez-vous une idée des tailles critiques à atteindre avant saturation ? Il faudrait y réfléchir, sinon les aménagements urbains ne seront pas suffisants. Les choses faites à moitié c'est quelque chose que je ne conçois pas très bien. Tout ce que je vous demande c'est de bien définir la taille critique de chaque commune, sinon cela va devenir impossible. Vous vous doutez bien que l'on met des tuyaux pour le tout-à-l'égout pour une population donnée, si on augmente la population de 100 000 habitants, vous allez voir que nous aurons de sérieux problèmes.*

- Constance Bonpain, CITADIA CONSEIL : ce que l'on regarde dans un SCoT ce sont les capacités d'accueil et de population selon le scénario projeté. On regarde tous ces éléments et on analyse les enjeux en fonction. On peut déterminer combien de logements peuvent être construits au sein des communes, mais on ne peut pas analyser quel est le seuil ou le niveau de saturation.
- Cédric Pain, SYBARVAL : Le but n'est pas d'accueillir toujours plus, mais d'accueillir bien et dans de bonnes conditions. Et de permettre à la population actuelle de vivre correctement. On regarde les capacités à disposition. On ne fait pas le SCoT en regardant un chiffre tiré au hasard, on pose des objectifs, qui, une fois analysés, permettent de préserver en premier lieu les conditions de vie actuelles.

Question du public → *Concernant les espaces agricoles, dans quelle mesure un SCoT peut-il imposer aux communes de cibler des espaces agricoles pour nourrir les habitants de ce territoire. Aujourd'hui il n'y a pas de terres pour qu'un agriculteur s'installe. Je crois qu'il y a des stratégies au niveau national pour des ceintures maraîchères autour des villes. Comment se nourrir avec une agriculture maraîchère issue de notre territoire ?*

- Constance Bonpain, CITADIA CONSEIL : le SCoT ne fait pas de zonage, on ne peut cibler les espaces qui auront une vocation agricole, cela est du registre du Plu (Plan Local d'Urbanisme) et du PLUi (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal). Il existe cependant certains outils. On peut définir des espaces agricoles protégés dès la phase de SCoT. Concernant les circuits courts, on est en attente d'une étude agricole qui sera prête pour la fin de l'année.

Question du public → *Le SCoT précédent a été annulé, car la lettre de cadrage du préfet n'avait pas été prise en compte, est-ce que dans le cas présent il existe une nouvelle lettre de cadrage ? Vous avez cité par ailleurs beaucoup d'intervenants, je suis étonné qu'aucune association de défense de l'environnement n'ait été associée à cette réflexion.*

- Gérald Dumas, NEORAMA : Neorama est une agence de concertation pour associer les parties prenantes, et il est notamment prévu d'associer les associations sur des sessions d'ateliers publics. Les ateliers thématiques, au nombre de quatre, auront lieu

durant le mois d'octobre et novembre. L'objectif de ces ateliers sera notamment de pouvoir faire participer des associations de tous horizons.

- Jean-Jacques Eroles, Président du SYBARVAL : Il y a déjà eu des réunions avec les associations. Je pense que ce que vous dites, concernant la lettre de cadrage, n'est pas juste. Nous avons un avis favorable des services de l'État, mais il a été retoqué malheureusement par le Tribunal administratif.

Question du public → *Lorsqu'on parle de démographie, on parle aussi d'accueil. A Audenge, où je vis, aujourd'hui on n'accueille pas de manière villageoise les nouveaux habitants. La qualité c'est aussi savoir où on met les nouveaux appartements, et c'est aussi respecter une charte architecturale qui tend aujourd'hui à être complètement annihilée sur le bassin.*

- Cédric Pain, Vice-président du SYBARVAL : il y a une étude sur la charte urbanistique et paysagère qui a été menée et qui fait partie des éléments de réflexion. Le SCoT ne va, par contre, pas réglementer le type d'habitat. Cela se traduit au sein des Plans Locaux de l'Habitat.

Question du public → *Concernant les enjeux, vous avez évoqué le plan climat Air/Énergie au tout début, pourquoi est-ce qu'on ne voit pas l'articulation dans les enjeux qui sont extrêmement prégnants, et le GIEC (Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat) nous l'a rappelé ces jours-ci, avec cet impératif de diminution de gaz à effet de serre. En plus nous sommes en première ligne face à cette problématique. La deuxième chose, même si on voit la limitation de la consommation d'espaces, il ne se passe pas une semaine sans que l'on soit alerté sur l'effondrement de la biodiversité, cet enjeu-là n'est pas évoqué. Ça serait bien d'intégrer ces enjeux, non seulement pour la protection de la biodiversité terrestre, mais aussi la biodiversité marine. Plus d'habitants, ça veut dire plus d'eaux usées qui atterrissent dans le bassin. Tout ça ce sont des impacts supplémentaires, liés à l'augmentation du nombre de logements qui seront peut-être envisagés.*

- Jean-Jacques Eroles, Président du SYBARVAL : je souhaite rappeler que pour l'instant nous en sommes à la phase de diagnostic, et nous allons donner des éléments de réponses dans la deuxième partie que nous allons commencer maintenant, sur l'environnement et les risques associés.

✓ **2<sup>ème</sup> temps : « Environnement et risques »**

Question du public → *Je m'étonne de ne voir aucun commentaire sur la problématique du réchauffement climatique, liée aux problèmes d'urbanisation.*

- Cédric Pain, Vice-président du SYBARVAL : je rappelle encore que nous sommes aujourd'hui dans la phase diagnostic et de l'état des lieux.

Question du public → *Concernant la pollution, je me demande si vous allez prendre en compte les problèmes actuels ? Est-ce que les submersions marines seront réglées au niveau de toutes les communes du Bassin et du Val de l'Eyre ? Tout le monde est concerné par le problème.*

- Cédric Pain, SYBARVAL : une fois de plus il faut bien comprendre quelles sont les missions du SCoT. Le SCoT ne permettra pas directement de réduire chaque pollution. Par contre, si on observe des problèmes au niveau des stations d'épuration et des pollutions associées, on pourra donner des recommandations afin que les eaux soient mieux traitées.

Concernant les submersions marines, on réfléchit avec les documents qui sont supérieurs. Le SCoT est un document intégrateur, c'est-à-dire qu'il vient intégrer des études supérieures. Et vient s'imposer aux PLU et aux constructions et aux aménagements locaux. En l'occurrence, le SCOT reprendra les Plans de prévention des risques élaborés par l'Etat.

Question du public → *C'est à croire que le SCoT précédent n'a rien fait ?*

- Cédric Pain, Vice-président du SYBARVAL : Non, on n'est pas parti de rien. Sur le diagnostic, on ne réinvente pas, on vient compléter, on vient amender et vérifier, essayer d'actualiser le document intégrateur existant.

Question du public → *Je me suis installé à la Teste il y a 9 ans, parce que cette ville est très attractive, nous avons la Dune du Pyla, la base aérienne, le zoo, le centre hippique, et le pôle santé. Par contre, nous avons une verrue. Une verrue qui s'appelle le Wharf. J'accepte mal que la Teste, sur ses plages océanes, principalement La Salie, reçoive tout ou partie des eaux usées du Bassin. Est-ce que dans votre projet SCoT on peut prévoir un autre aménagement et se partager la pollution ?*

- Jean-Jacques Eroles, Président du SYBARVAL : j'estime que ce n'est pas une pollution. Le mot pollué à mon sens est inexact. Les eaux usées sont traitées puis rejetées, et aucune pollution n'existe en tant que tel.

Question du public → *Je ne suis pas d'accord avec vous M. Eroles concernant le Wharf, je pense que l'on pourrait en débattre pendant des heures. La situation au Wharf n'est pas si angélique que vous le dites. Il y a quand même des micropolluants, dernièrement j'ai pris en photo aérienne un pêcheur professionnel qui jetait ses filets dans la zone de rejet du Wharf. Ça il faut le savoir, ça existe aussi. Le SIBA (Syndicat Intercommunal du Bassin d'Arcachon) est au courant. Il n'a pas de réaction. Il y a une vraie pollution au Wharf, et cette pollution il ne faut pas l'éluder. Il faut l'affronter parce qu'il n'y a pas d'alternative aujourd'hui. Ça c'était une première remarque. J'ai l'impression de revivre le SCoT de 2010. Il y a un déficit de communication par rapport au SCoT. La réunion de ce soir n'était pas suffisamment explicite. Ne reproduisez pas les mêmes erreurs que vos prédécesseurs pour le SCoT précédent. Ne*

*pensez-vous pas que ce débat du SCoT doit faire partie de la campagne électorale pour les municipales, et que les différents candidats doivent donner leur vision du Bassin à 2040, puisque cela dépasse la vision de votre propre ville.*

- Cédric Pain, Vice-président du SYBARVAL : en termes de communication, je n'ai pas le même avis que vous. Au contraire ça fait des mois qu'on a commencé à en parler dans la presse, on a payé des encarts publicitaires dans la presse, il y a des articles dans les journaux cette semaine, on a créé une page Facebook pour toucher différents types de population. Toutes les mairies ont affiché pour prévenir de cette réunion. Ce n'est peut-être jamais suffisant, mais on ne peut pas dire qu'il n'y a pas eu de communication. Presque 500 personnes sur 3 réunions publiques, je vous assure que c'est un très bon chiffre. On a des groupes de travail qui vont être mis en place. On a un panel citoyen qui va être créé. On essaye de travailler sur un projet de territoire et de prendre un peu de hauteur. On aurait pu reporter en pensant à l'échéance des élections, mais pas du tout, on se met dans une dynamique de territoire et de vision sur le long terme.
- Jean-Jacques Eroles, Président du SYBARVAL : ce que je veux dire, c'est que ce SCoT n'est pas le fait du président, il est le fait des 17 maires des communes du SYBARVAL. Il y a 3 réunions publiques, malheureusement tous les maires ne peuvent être présents ce soir. Il y a certains présidents d'associations qui nous ont contactés pour prendre rendez-vous et nous les avons reçus.

Question du public → *Je crois qu'un document d'urbanisme tel que le SCoT mérite de regarder les problèmes en face concernant la problématique de relocalisation. On est impacté par l'érosion et la submersion, je dis cela sans polémique, mais l'échelle de ce document d'urbanisme peut-être un premier pas pour faire de la pédagogie auprès des citoyens du territoire et favoriser une sensibilisation de tous.*

- Jean-Jacques Eroles, Président du SYBARVAL : je suis tout à fait d'accord avec vous. Déjà dans le précédent SCoT, la relocalisation avait été étudiée. Bien-sûr que cela sera de nouveau le cas dans le document.

Question du public → *Je suis un peu inquiet. Le diagnostic environnemental est le même qu'en 2010-2011. Et pourtant, le SCoT avait programmé au départ 100 000 habitants, ramenés à 70 000 par la suite, malgré la fragilité de cet environnement. On refait ce bilan environnemental, mais je m'attends à de nouveau vouloir accueillir de nouveaux arrivants. Mais peut-on les accueillir oui ou non ?*

- Jean-Jacques Eroles, Président du SYBARVAL : je pense que vous avez tout à fait raison, on ne peut pas accueillir 100 000 habitants, ni même 70 000, le chiffre sera communiqué dans les prochains mois, mais il sera en rapport à notre capacité à pouvoir accueillir les nouveaux habitants dans de bonnes conditions.



Question du public → *Sur cette présentation Environnement, il manque des éléments d'informations importants, comme la carte des émissions des gaz à effet de serre, et la carte de la consommation des espaces et des forêts. Le mois de juillet a été le plus chaud jamais enregistré. Je souhaite qu'il y ait davantage de chiffres dans votre analyse.*

- Valentin Pommier du cabinet OXAO : ce sont des éléments qui pourront être incorporés facilement à l'analyse en vue du diagnostic.

Question du public → *J'aurais aimé voir davantage de maires présents, la Présidente de l'intercommunalité également.*

- Cédric Pain, Vice-président du SYBARVAL : les maires sont tous présents dans l'élaboration du SCoT, peut-être pas ce soir, mais ils sont tous présents à chaque bureau et conseil syndical. Le format n'est peut-être pas parfait, mais moi-même et le Président du SYBARVAL sommes présents en représentation du conseil dans le cadre de cette concertation. Je ne crois pas que l'on soit dans un système de rapport de force. Si vous êtes ici présents, c'est que quelque part votre parole est écoutée. Certains veulent plus de logements sociaux, d'autres davantage de protection de l'environnement ou bien encore le développement d'infrastructures routières. On peut avoir des objectifs divergents mais pas forcément opposés. J'espère que l'on pourra faire converger un maximum d'enjeux et satisfaire le plus grand nombre.

✓ **3<sup>ème</sup> temps : « Économie et commerce »**

Question du public → *Quand on veut développer l'économie, il faut avoir du foncier, de l'argent, des possibilités de baux commerciaux, et une fiscalité locale attractive et compétitive. Cela peut faire partie des propositions de favoriser tel ou tel système économique. Tant qu'on n'aura pas harmonisé tout cela sur la Bassin, ce sera difficile. Les solutions en matière de développement économique existent, encore faut-il consulter et écouter les chefs d'entreprises.*

- Cédric Pain, Vice-président du SYBARVAL : sur le développement économique, on est à l'échelle des intercommunalités. La compétence n'est pas communale. Il y a 3 intercommunalités qui sont des acteurs dynamiques de ce territoire. On a BA2E (Agence de Développement Economique Bassin d'Arcachon – Val de l'Eyre Expansion), une structure qui permet de travailler ensemble sur le développement économique. Les associations de commerçants sont aujourd'hui concertées et écoutées. Le développement économique est développé à l'échelle des intercommunalités, et non pas du SCoT. Le SCoT permet lui de mettre en avant un diagnostic et des pistes de réflexion.

Question du public → *Attention de ne pas rentrer dans un système vicieux, de créer de nouvelles zones de développement économique, de faire venir des entreprises qui vont devoir recruter en local, et c'est tant mieux, mais elles vont devoir recruter également ailleurs que sur le Bassin car elles ne trouveront pas tout le personnel qualifié ici. On se retrouve avec des gens qui viennent de la CUB, à la longue cela ne leur convient pas, ils décident donc de venir s'installer, et là on rentre dans un cercle vicieux. Plus on urbanise, plus les prix du foncier augmentent. Au final il y a plus d'habitants, et donc plus de nuisances.*

- Cédric Pain, Vice-président du SYBARVAL : je voudrais apporter une nuance. Sur le déplacement domicile-travail, les flux sont dans les 2 sens. La part des personnes qui vivent sur le Bassin et qui doivent se rendre quotidiennement sur l'agglomération bordelaise, est majoritaire. Et ça c'est parce qu'il n'y a pas suffisamment de travail à leur offrir localement. Et ces déplacements ne sont pas bons, ni pour l'environnement, ni pour la santé des personnes. Donc je vous rejoins sur le fait que beaucoup de gens se déplacent de Bordeaux vers le Bassin quotidiennement, mais en majorité c'est le flux inverse qui s'opère.

Question du public → *Bonsoir je suis Sophie Banos, élue sur la commune de Biganos et également à la COBAN, en charge du développement économique. Vous avez parlé d'anticiper les besoins fonciers, et du foncier on n'en a plus tant que ça pour faire du développement économique. Nous avons des problèmes pour pouvoir proposer des surfaces aux commerçants, ou alors souvent à des prix inacceptables pour eux. Il va falloir trouver des solutions pérennes pour les petites structures (PME, TPE, artisanat).*

- Cédric Pain, Vice-président du SYBARVAL : on aura forcément des intérêts divergents. Entre des intérêts environnementaux, économiques, etc. il est difficile de contenter tout le monde. Mais je vous rejoins sur le fait qu'il faut pouvoir adapter les mesures au cas par cas, et venir en aide aux plus petites structures commerciales.

✓ **4<sup>ème</sup> temps : « Mobilité et transports »**

Question du public → *Sur les transports, on nous dit « faites du vélo, marchez à pied », et finalement on va construire une nouvelle route pour desservir la COBAN et le Val de l'Eyre qui sont complètement désertifiés en transports en commun. Il y a eu une proposition de nouvelle route, alors qu'on doit essayer de réfléchir à des alternatives de transports en communs et non pas de transports individuels.*

- Gérard Dumas, NEORAMA : je tiens à vous rappeler que nous sommes sur un temps de diagnostic, et qu'il y aura postérieurement un autre temps où vous pourrez faire part de vos propositions, durant la tenue d'ateliers participatifs.

Question du public → *Je voudrais attirer l'attention sur le développement de la fibre optique. Tous les experts disent que à peu près 50% des emplois dans le futur pourront être fait depuis le domicile, grâce à la fibre optique, que le Département développe d'ailleurs vigoureusement.*

- Cédric Pain, Vice-président du SYBARVAL : on prendra en compte tous les éléments recueillis ce soir, mais je crois que c'est déjà pris en compte. Vous avez vu, on va faire au total 3 heures de réunion ce soir, on est sur des détails et on ne peut malheureusement pas tout détailler. Mais la question du numérique sera bien prise en compte dans l'analyse.

Question du public → *Je voudrais que vous remontriez la carte des déplacements. Vous remarquez qu'il y a une desserte ferroviaire au Sud, avec la COBAS qui a réalisé la desserte de toutes les gares, il y a là donc une complémentarité assurée. Par contre au Nord et au Val de l'Eyre, dans les deux cas il n'y a rien. Je souhaite que pour le Val de l'Eyre, de même que pour la COBAN, on ait davantage de transports en communs. Le SYBARVAL devra s'intéresser à la complémentarité des transports sur notre territoire et avec la métropole bordelaise.*

- Cédric Pain, Vice-président du SYBARVAL : effectivement il y a des revendications et des suggestions, mais limitons-nous au diagnostic, ce pourquoi on est réuni ce soir. Donc au Sud il y a une ligne ferrée, mais il n'y en a pas au Nord et dans le Val de l'Eyre. C'est donc bien noté.

Question du public → *Est-ce que vous envisagez d'avoir des transports un peu plus écologiques que ce que nous avons actuellement, c'est-à-dire électriques ou à piles à combustible. Je me concentrerais sur Gujan, les problèmes ne sont pas les mêmes en fonction des communes. Toujours est-il que les bus fonctionnent souvent à vide et font tourner leur moteur diesel pendant une demi-heure, souvent en faisant du sur place sur les parkings.*

- Cédric Pain, Vice-président du SYBARVAL : là on est sur le fonctionnement des transports et des flux de mobilité à améliorer, mais j'entends bien qu'il y a des choses à améliorer en ce sens.

Question du public → *Une interrogation sur les transports. Le constat c'est qu'au niveau de l'habitat, on commence à étouffer un petit peu, et ça empire. Avait-on besoin de faire venir des TGV à Arcachon et de rendre le Bassin à la banlieue de Paris.*

- Cédric Pain, Vice-président du SYBARVAL : vous m'excuserez mais alors ce n'est pas moi qui décide du TGV à Arcachon, ça n'est pas de mon domaine et je ne connais d'ailleurs même pas le sujet.

Question du public → *Dimanche dernier, j'étais à la pointe du Cap-Ferret et j'ai mis 3h pour arriver à Arès. Je ne vous dis pas s'il y a un incendie. Une heure pour faire Arcachon-Andernos.*

*Heureusement, la COBAS a créé une ligne pour desservir Sanguinet et Parentis, pour que les gens puissent prendre le train, et ça c'est un atout pour la collectivité ici.*

*Il y a eu des études réalisées, mais il faudrait faire des études avec le comptage de la fréquentation routière sur différents points des axes.*

- Cédric Pain, Vice-président du SYBARVAL : les études sur la fréquentation routière seront effectivement disponibles, puisqu'on a recueilli les études du TRDBA, Transport Routier Départemental du Bassin d'Arcachon. Et les données seront incorporées au diagnostic du SCoT.

Question du public → *Autant la première partie de votre présentation m'a fait plaisir, autant la deuxième j'ai trouvé qu'il manquait beaucoup de chiffres. Vous parlez de pistes cyclables qui sont denses : j'aimerais que l'on ait des chiffres, par exemple qu'on voit les taux de fréquentation de cyclistes, et que l'on sache si on est proche du taux de 9% du plan vélo.*

*Par rapport au SRADDET (Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires), quand vous parlez de l'augmentation du maillage routier, je vous mets en garde car je ne crois pas que soient beaucoup évoqués les investissements carbonés sur le maillage routier. Je crois qu'il faut être vigilant sur ce point-là.*

*Dernier point, je souhaiterais aussi qu'on regarde quels sont les modes de transports qui seront développés d'ici 2040, je pense aux vélos autonomes, aux voitures autonomes, afin d'avoir une vision à long terme, et qu'on n'imagine pas notre mobilité uniquement sur la base d'éléments de mobilités actuels.*

Question du public → *N'y aurait-il pas lieu d'actualiser vos chiffres avec des chiffres actuels, et non pas de 2015.*

- Cédric Pain, Vice-président du SYBARVAL : votre question est très bonne, aujourd'hui le diagnostic est fait sur la base de chiffres passés, mais une fois à disposition des chiffres plus actuels, il faudra bien-sûr les incorporer et analyser les propositions en conséquence.

### **Mots de conclusion de la réunion publique**

---

La soirée et la présentation se concluent par quelques mots de Jean-Jacques Eroles, Président du SYBARVAL : « Il y a énormément de travail au niveau des moyens à mobiliser, en lien avec différents organismes et partenaires. Le travail qui sera mis en place pendant 2 ans jusqu'à octobre 2021 est considérable ; que ce soit avec les associations d'entreprises, les usagers, etc. La suite immédiate : des ateliers participatifs, au mois d'octobre et au mois de novembre, et en parallèle un panel citoyen sera constitué. Le 9 décembre, il y aura un débat entre les élus du conseil syndical. Les élus reprendront ensuite à travailler la 2<sup>ème</sup> phase de ce projet après les élections municipales de 2020. Je vous remercie à tous d'être venus en nombre ce soir, et



d'avoir alimenté le diagnostic à travers vos questions et suggestions, nombreuses tout au long de la soirée ».